



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
N°160-2022

Portant réglementation temporaire de circulation et de stationnement
Place Bel Air, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 19 décembre 2022 de Monsieur Adrien BECQUAERT représentant l'entreprise SOBECA, 1325 Avenue de LOSSBURG – BP 2 – 69480 ANSE, pour des travaux de modification de branchement électrique sur le poste HTA de la Place Bel Air, pour le compte de la société Enedis,

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer la circulation de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : La partie Sud de la Place Bel Air, entre la route de Brindas et le chemin de la Chapitelle, sera fermée à la circulation pendant la durée des travaux. Le stationnement sera interdit à hauteur du chantier.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable pendant 5 jours à compter du 9 janvier 2023
Obligation d'afficher le présent arrêté sur le lieu des travaux.

ARTICLE 3 : L'entreprise SOBECA est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur Adrien BECQUAERT, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale,
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Monsieur Adrien BECQUAERT,

Fait à Soucieu en Jarrest, le 20 décembre 2022

Le Maire,
Arnaud SAVOIE.



Affiché le : 21 DEC. 2022